

## DEC213766INSB

Décision portant nomination de M. Nicolas GUY en qualité de chargé de mission institut (CMI)

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des sciences biologiques ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

M. Nicolas GUY, Ingénieur de Recherche hors classe, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des sciences biologiques, du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 pour 30 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi de la thématique « Modèles animaux ».

Pour l'exercice de cette mission, Nicolas GUY demeure affecté à l'Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire (IPMC) - UMR7275 à la Valbonne.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 07/02/2022

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Alain Schuhl

